DES SYSTÈMES DE PLANTATION POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

Risques naturels visés
Inondations, érosion

Ecosystème concerné
Agroécosystème

Types de SfN
Gestion durable d'écosystème

Porteur du projet
Communauté de Communes du Nord Est Béarn

Calendrier
2012 – 2015

Financeurs et budget
Agence de l'Eau Adour-Garonne (90%)
Auto-financement (10%)
11 200 € TTC

Situation géographique
Nouvelle-Aquitaine - Pyrénées-Atlantiques - Commune de Samsons-Lion

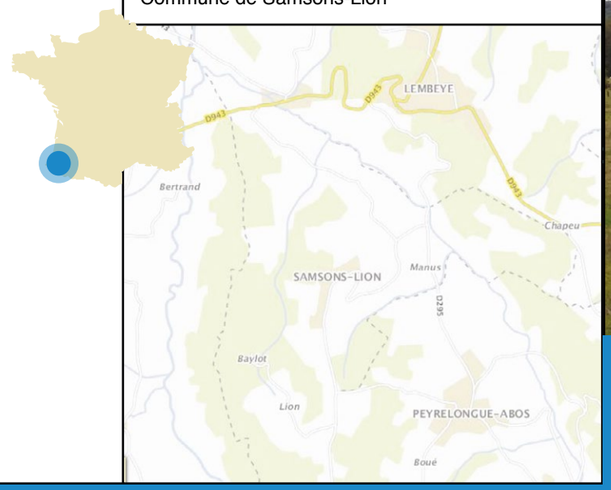

LES OBJECTIFS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

- Faire face au risque inondation et érosion des sols ;
- Allier agriculture, biodiversité et préservation des milieux aquatiques ;
- Sensibiliser à l'agroforesterie.

EN QUELQUES MOTS

Dès 2012, la Communauté de communes du Nord-Est Béarn a engagé un projet d'agroforesterie et de réalisation d'une haie brise-crue pour pallier à des problématiques d'inondations. En effet, ce secteur géographique, fortement rural et agricole, est soumis à d'importantes crues engendrant des dégâts matériels et naturels conséquents. La collectivité s'est donc lancée dans la création d'une parcelle pilote sur son territoire pour allier agriculture, biodiversité et préservation des milieux aquatiques (notamment face aux inondations et aux pollutions des sols). Cette parcelle se trouve sur une zone inondable avec un aléa fort à moyen.

La haie brise-crue en bord de parcelle et la plantation de rangées d'arbres sur la totalité de sa surface jouent un rôle très important pour le maintien des sols et des terres arables qui se déversent dans le Lèes, cours d'eau longeant la parcelle. En partenariat avec l'association Arbres et Paysages 32, les espèces plantées ont été choisies pour leur localité (espèces autochtones), leur adaptation au milieu (bord de cours d'eau, intégration au paysage…), leur robustesse et leur croissance (plutôt buissonnante pour la haie brise-crue pour jouer le rôle de peigne en cas de crue). Ainsi, on y trouve par exemple le Fusain d'Europe, le Cornouiller sanguin, la Viorne lantane, le Noisetier coudrier, le Poirier franc, le Sureau noir... Outre leur rôle paysager et anti-érosif, ces plantations constituent aussi des freins à l'écoulement des crues et des zones favorables à la biodiversité : zone de refuge, de nourriture, de reproduction pour la faune, de développement de pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures pour lutter contre les ravageurs... La parcelle agroforestière d'une surface de 8,77 ha compte 350 arbres et 300 mètres linéaires de haies brise-crue.

Unique sur le département des Pyrénées-Atlantiques, cette parcelle est le support de formations organisées par la chambre d'agriculture départementale et sert de modèle pour différents acteurs agricoles.

© Morgane Ubaldo

SUIVI DU PROJET ET PARTENARIATS

Un suivi des effets de la haie brise-crue est réalisé à chaque montée des eaux afin d'évaluer son rôle. Chaque année, un inventaire des spécimens de la parcelle agro-forestière ainsi que de la haie brise-crue est réalisé afin de remplacer les arbres et arbustes secs. Chaque année, la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques réalise des tests sur les cultures implantées entre les arbres ainsi que sur la tenue et la qualité du sol.

RÉSULTATS

Bénéfices face au risque naturel visé
INONDATION ET ÉROSION : suite à de très importantes inondations survenues le 12 juin 2018, il a été constaté que la haie-brise crue le long du Lèes a fortement ralenti les eaux en direction de la route départementale.
La parcelle agroforestière ainsi que la culture en inter-rangs ont aussi permis de maintenir les terres et les sols en place limitant considérablement les dégâts à cet endroit.

Bénéfices biodiversité
Cette parcelle a fait l'objet d'une étude approfondie par l'INRA de Montpellier pour évaluer les impacts sur la biodiversité. Les résultats ne sont pas encore connus.

Autres bénéfices
EDUCATIF : nombre accru de personnes assistant aux formations d'agroforesterie organisées par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques.

DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES…

Réticences locales : la difficulté principale a été de susciter un intérêt massif pour ces pratiques. Très peu développées, ces haies brise-crue ou parcelles agroforestières ont parfois été critiquées à leur mise en place.

…ET DES LEVIERS POUR RÉUSSIR !

Communication : de nombreuses présentations au grand public, aux professionnels du monde agricole et aux politiques ont été organisées. Les médias étaient régulièrement présents durant les manifestations, des supports interactifs ont été créés et le projet est paru dans le recueil des initiatives et expériences régionales en faveur de la biodiversité.
Soutien politique et institutionnel : la détermination et le soutien des élus à l'origine de cette démarche ont été essentiels et déterminants.
Concertation : échanger régulièrement avec les partenaires financiers et entretenir les relations en place ont permis de solliciter de nouvelles subventions pour développer le projet.
Persévérance : la recherche de contacts, relations, partenariats doit être perpétuelle pour faire vivre ce projet et motiver la mise en place de telles pratiques.

POUR ALLER PLUS LOIN

Etendre ce projet à d'autres parcelles afin d'appréhender la problématique inondations à l'échelle du bassin versant.